

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : août 2010

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(juillet 2010)**

Evolution par rapport à juin 2010 caractérisée par :

- Une hausse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une baisse du niveau général des prix au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger ;
- Une hausse du niveau des prix des services des transports dans la plupart des pays, notamment en Guinée-Bissau et au Togo ;
- Une hausse du niveau des prix des services des restaurants sauf en Guinée-Bissau, au Niger et au Togo.

Avant propos

Conformément au règlement n° 01/2010/CM/UEMOA du 30 mars 2010, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2008) remplace depuis le 1^{er} janvier 2010 l'IHPC base 1996. Tout comme l'ancien, l'IHPC base 2008 est calculé dans la principale agglomération de chaque Etat membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente (2008), d'une nomenclature commune, d'une collecte et d'un traitement des prix améliorés. Tout au long du processus de mise en place de la nouvelle base, des dispositions ont été prises pour rendre les méthodes et les innovations conformes aux normes internationales. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans les huit Etats membres de l'UEMOA. L'indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

I. APPERCU GLOBAL

Le niveau général des prix à la consommation, en juillet 2010, a enregistré une hausse de 0,4 % contre 0,8 % le mois précédent. L'évolution de l'indice au cours de ce mois, est marquée essentiellement par la hausse du niveau des prix des produits alimentaires, des services des transports et des restaurants. Le niveau général des prix a progressé dans tous les Etats membres de l'Union, sauf au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger.

L'inflation annuelle a progressé de 1,3 % comparativement à juillet 2009. Au mois précédent, elle avait augmenté de 1,7 %. Le niveau des prix des produits alimentaires s'est inscrit en hausse, par rapport à juillet 2009 de 3,6 %. (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (Base 2008 = 100) (*)

PAYS	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-09	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	809,7	102,0	102,3	102,9	104,0	102,4	-1,6	0,1	0,4
BURKINA FASO	851,6	103,1	99,5	100,4	101,0	101,3	0,3	1,8	-1,7
COTE D'IVOIRE	3 808,5	100,8	102,6	102,6	102,8	102,6	-0,2	0,0	1,8
GUINÉE-BISSAU	217,3	97,9	98,0	98,1	98,9	99,2	0,4	1,3	1,3
MALI	714,1	105,0	100,8	102,6	104,0	105,1	1,1	4,3	0,1
NIGER	602,2	100,8	98,6	101,1	103,4	103,0	-0,3	4,5	2,2
SENEGAL	1 964,6	96,6	96,8	96,4	97,4	98,9	1,5	2,2	2,4
TOGO	1 032,0	104,9	105,3	103,4	104,9	106,6	1,6	1,2	1,6
Ensemble UEMOA	10 000,0	101,0	101,0	101,1	101,9	102,3	0,4	1,3	1,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondérations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juil-09	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3048,4	104,3	104,2	104,6	107,3	108,1	0,7	3,7	3,6
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	83,5	101,9	100,7	100,5	100,7	101,5	0,8	0,8	-0,3
Articles d'habillement et chaussures	942,8	98,8	99,6	99,2	99,1	99,1	0,0	-0,5	0,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1243,1	100,9	101,8	101,7	101,5	101,7	0,2	-0,1	0,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	434,6	100,8	100,3	99,7	99,6	99,7	0,1	-0,6	-1,1
Santé	364,4	100,3	101,3	101,0	100,9	100,7	-0,2	-0,6	0,4
Transports	1203	98,9	99,0	99,3	99,7	100,7	1,0	1,6	1,8
Communication	644,8	90,8	86,9	88,2	87,6	87,0	-0,7	0,0	-4,2
Loisirs et culture	280,8	100,6	98,4	98,4	98,3	97,7	-0,6	-0,7	-2,9
Enseignement	274,5	100,8	100,5	100,5	100,4	100,8	0,4	0,3	0,0
Restaurants et Hôtels	1023,3	101,8	103,9	104,1	104,1	104,5	0,4	0,6	2,7
Biens et services divers	456,8	101,3	99,4	99,4	99,4	99,4	0,0	0,0	-1,9
UEMOA	10000,0	101,0	101,0	101,1	101,9	102,3	0,4	1,3	1,3

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

II. EVOLUTION MENSUELLE

2.1 Niveau régional

En juillet 2010, le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union s'est inscrit à la hausse de 0,4 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette évolution est marquée par la progression des niveaux des prix des produits alimentaires, des produits stupéfiants, des services des transports, d'enseignement et des restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %. L'inflation sous-jacente a enregistré une baisse de 0,4 % après une progression de 0,2 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des produits locaux et importés. La hausse du niveau des prix a concerné davantage les produits du secteur primaire que ceux des services. Le niveau des prix des produits manufacturés ont par contre accusé une baisse (cf tableau 5).

2.2 Par pays

Au Bénin, en juillet 2010, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 1,6 % contre une hausse de 1,1 % le mois précédent. Cette évolution est due essentiellement à l'effet de la détente des prix des produits alimentaires dont les légumes et les poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a aussi diminué en rapport avec le recul du niveau des prix des services de communication, des transports et du logement. L'inflation sous-jacente a augmenté de 0,6 % contre 0,7 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais et énergétiques a reculé de 21,8 % et de 1,9 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix, au cours de ce mois est en rapport, essentiellement, avec celle des prix des produits locaux. La hausse du niveau général des prix a concerné uniquement les produits primaires. Les niveaux des prix des produits manufacturés et les services ont baissé.

Au Burkina, en juillet 2010, le niveau général des prix a progressé de 0,3 % contre 0,6 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la progression du niveau des prix des produits alimentaires, des produits stupéfiants, des services liés au logement et aux restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,2 % contre une baisse de 0,3 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais énergétiques a progressé. Au regard de la provenance des produits, la progression du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux. Cette évolution est portée essentiellement par les produits des secteurs primaire et secondaire, le niveau des prix des services ayant diminué.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix, en juillet 2010 a diminué de 0,2 % contre une progression du même ordre au mois précédent. La détente des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires, des services de loisirs et des transports. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général s'est stabilisé. L'inflation sous-jacente est ressortie en baisse de 0,2 % contre une hausse du même ordre au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais s'est stabilisé. Celui des produits énergétiques n'a augmenté que de 0,1 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux. La diminution du niveau général des prix est portée par celle des prix des produits du secteur primaire et des produits manufacturés. Le niveau des prix des services a progressé légèrement de 0,1 %.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix, en juillet 2010, s'est inscrit en hausse de 0,4 % contre 0,8 % le mois précédent. Cette évolution est en rapport avec la progression du niveau des prix des produits alimentaires et des services des transports notamment les dépenses liées à l'usage des véhicules. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a également augmenté, mais de 0,2 %. L'inflation sous-jacente a diminué de 0,2 % contre 0,1 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 6,8 % et de 1,1 %, respectivement. Au regard de la provenance, l'augmentation du niveau général des prix au cours de ce mois est en liaison avec les produits importés. Cette hausse est

essentiellement portée par les produits manufacturés. Le niveau des prix des produits primaires sont en recul et celui des services s'est stabilisé.

Au Mali, en juillet 2010, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 1,1 % contre 1,4 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement, par la progression du niveau des prix des produits alimentaires, des services des restaurants et de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,4 % comme au mois précédent. L'inflation sous-jacente a progressé de 0,3 % contre une diminution de 0,2 % au mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté de 2,7 % et de 1,1 %, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, en juillet 2010, s'explique à la fois, par celle des prix des produits locaux et importés. Le niveau des prix des produits primaires a augmenté de 5,8 % et les services se sont renchérissés de 0,2 %. Le niveau des prix des produits manufacturés a connu une détente.

Au Niger, en juillet 2010, le niveau général des prix a reculé de 0,3 % contre une hausse de 2,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du niveau des prix des produits frais dont les légumes de 17,0 %, les farines de 6,5 % et les céréales non transformées de 1,9 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,3 % en rapport avec la hausse du niveau des prix des services des transports et des articles des ménages. L'inflation sous-jacente est en hausse de 0,6 % contre une diminution de 0,4 % au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 3,3 % alors que celui des produits énergétiques a progressé de 1,3 %. Selon la provenance, le recul du niveau général des prix au cours du mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux. La baisse du niveau général des prix a porté sur le secteur primaire dont le niveau des prix des produits ont reculé de 3,1 %. Les niveaux des prix des produits manufacturés a progressé de 1,6 %. Celui des prix des services est resté stable.

Au Sénégal, en juillet 2010, le niveau général des prix a progressé de 1,5 % contre 1,1 % le mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par le renchérissement des produits alimentaires et des services des restaurants. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé en rapport avec la baisse du niveau des prix des services de communication. L'inflation sous-jacente a diminué de 0,1 % contre une hausse du même ordre au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 11,0 %. Celui des produits énergétiques est resté stable. Au regard de la provenance, le renchérissement du panier des produits de consommation, au cours de ce mois, est en rapport principalement avec celui des produits locaux. Globalement, la hausse du niveau général des prix a concerné les produits du secteur primaire. Les niveaux des prix des services et des produits manufacturés ont diminué.

Au Togo, en juillet 2010, le niveau général des prix a augmenté de 1,6 % contre 1,4 % le mois précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du niveau des prix des services des transports et des produits alimentaires dont les tubercules et les huiles et graisses. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 1,7 % en rapport avec le renchérissement des services des transports. L'inflation sous-jacente a progressé de 1,2 % contre 1,0 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué mais celui des produits énergétiques a augmenté de 4,8 % en liaison avec la hausse des combustibles solides. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique, au cours du mois sous revue, par celle des prix des produits importés. La hausse du niveau général des prix a concerné les produits de tous les secteurs mais avec plus d'ampleur pour ceux du tertiaire à cause du renchérissement des services des transports.

III. EVOLUTION ANNUELLE

Le taux d'inflation annuel, comparativement à juillet 2009, a progressé de 1,3 %. Cette évolution est en rapport essentiellement avec la progression des niveaux des prix des produits alimentaires, des services des transports et des restaurants.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, a progressé de 0,2 % contre 0,1 % le mois précédent. L'écart-type de la distribution des taux d'inflation moyens entre les États est 1,3 en diminution de 0,2 point par rapport au mois précédent, connotant une tendance à la convergence des prix au sein de l'Union. Le Burkina, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont enregistré, comme au mois précédent, des taux négatifs. Pour les autres pays, le taux d'inflation moyen annuel a augmenté dans une fourchette comprise entre 0,5 % et 1,7 %. Le critère communautaire en matière d'inflation a été respecté par tous les pays (Cf : tableau 3 & 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

PAYS	Pondération	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10
BENIN	807,3	0,4	0,6	0,6	0,4	0,8	0,7
BURKINA	849,0	0,2	-0,2	-0,6	-0,6	-0,4	-0,6
COTE D'IVOIRE	3796,9	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5
GUINÉE-BISSAU	216,6	-2,5	-2,4	-2,1	-1,8	-1,6	-1,3
MALI	740,0	2,4	2,3	2,1	1,8	1,9	1,7
NIGER	602,8	0,7	0,5	0,4	0,3	0,2	0,5
SENEGAL	1958,6	-2,2	-2,4	-2,6	-2,5	-2,1	-1,6
TOGO	1028,9	3,0	2,7	2,4	2,2	1,9	1,7
Ensemble	10 000,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10
Alimentation et boissons non alcoolisées	3104,5	1,9	1,5	1,2	1,0	1,3	1,6
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	84,3	0,9	0,7	0,5	0,5	0,4	0,3
Articles d'habillement et chaussures	936,4	-0,6	-0,3	-0,1	0,0	0,1	0,2
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combust	1246,5	0,6	0,7	0,8	0,8	1,0	0,9
Meubles, articles de ménages et entretien courant	428,4	0,5	0,4	0,3	-0,1	-0,2	-0,4
Santé	360,6	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	0,9
Transport	1192,2	-2,1	-2,0	-1,8	-1,6	-1,4	-1,1
Communication	635,1	-6,5	-6,9	-7,3	-7,4	-7,7	-7,4
Loisir et culture	283,2	0,1	-0,2	-0,5	-0,9	-1,3	-1,7
Enseignement	271,7	0,8	0,7	0,6	0,4	0,3	0,2
Restaurant et hôtel	1010,4	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,7
Biens et services divers	446,7	0,7	0,7	0,5	0,2	0,0	-0,2
Total	10000,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (Mois juillet 2010)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	-21,8	0,2	9,9	6,9	2,7	-3,3	2,6	0,9	0,4
Produits énergétiques	-1,9	1,6	-1,4	1,1	1,1	1,3	0,7	4,8	0,1
Taux d'inflation sous-jacente	0,6	0,2	-2,1	-0,2	0,3	0,6	1,2	1,4	-0,4
Produits locaux	-2,3	0,5	-0,3	1,8	1,0	-0,8	1,6	1,5	0,2
Produits importés	0,1	0,0	0,9	-0,9	1,4	0,3	1,1	1,6	0,8
Produits du secteur primaire	1,1	0,5	-0,3	-2,3	5,8	-0,6	5,5	0,4	1,9
Produits du secteur secondaire	-3,2	0,6	-0,2	1,2	-0,9	-0,1	-0,3	1,0	-0,3
Produits du secteur tertiaire (services)	-0,2	-0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	-0,3	2,8	0,2
Biens non durables	-5,5	0,7	-9,7	0,0	2,5	-3,1	4,0	1,6	-2,7
Biens semi durables	2,4	0,0	2,6	0,7	-1,7	1,6	0,3	0,0	0,9
Biens semi durables	-0,6	0,0	10,0	0,0	0,1	0,0	-3,5	1,1	1,9

Source : C. UEMOA

Graphiques

